

1. Identification du mélange et identification du fournisseur.

- a) Code produit : 01011
- b) Nom du produit : **minéralisant F2**
- c) Usage recommandé et restrictions d'utilisation :
Utilisation sur tous types de minéraux, permet le durcissement et l'hydrofugation.
Restrictions : ne pas appliquer sur des végétaux, du bois, du verre ou des métaux.
- d) Données relatives au fournisseur :
ProtecD 6, vallon des eaux vives
13011 MARSEILLE
Tél : +33 (0)7 86 44 57 34
Fax : +33 (0)9 59 97 56 22
- e) Numéro de téléphone en cas d'urgence :
Centre anti-poison Tél : 04 91 75 25 25

2. Identification des dangers.

- a) Classification SGH de ma matière : Non dangereux.
- b) Éléments d'étiquetage :
Symboles : néant.
Phrase : **P102** conserver hors de portée des enfants.
Phrase : **P103** lire l'étiquette avant utilisation
Phrase : **P305+P351+P338** en cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuez à rincer.
Phrase : **P301+P312** en cas d'ingestion appeler un centre anti-poison ou un médecin en cas de malaise.
- c) Pas d'autres dangers non classifiés.

3. Composition.

- a) Identité chimique : Mélange aqueux basique.
- b) Composés de silices, adjuvants spécifiques, eau.
- c) Numéro CAS composant : 1344-09-8
- d) Impuretés et adjuvants de stabilisation : néant.

4. Premiers soins.

- a) En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau, en maintenant les paupières écartées. Si leurs douleurs persistent, consulter un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette.
- b) Aucuns symptômes aigus ou retardés connus.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie.

- a) Agents extincteurs appropriés ou inappropriés : pas de spécificité. Adapter aux produits stockés à proximité directe.
- b) Dangers spécifiques du produit : non combustible, aucun danger spécifique.
- c) Equipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers : pour le produit, aucune protection spéciale n'est nécessaire.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels.

- a) Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence : néant.
- b) Précautions relatives à l'environnement.
Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit. Produit biodégradable à plus de 97%.
- c) Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage : Procéder par évaporation naturelle, récupérer les extraits secs. Acheminer vers l'élimination et nettoyer à l'eau.

7. Manutention et stockage.

- a) Précautions relatives à la sécurité de manutention : stocker à l'abri du gel.
- b) Conditions de sécurité de stockage : aucune condition particulière.

8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

- a) Paramètres de contrôle : aucune limite ou valeur seuil d'exposition professionnelle.
- b) Contrôles d'ingénierie appropriés : aucun contrôle n'est prescrit.
- c) Mesures de protection individuelle : par mesure de sécurité porter des lunettes de protection pendant l'application du produit. Par mesure d'hygiène, il est conseillé de porter des gants.

9. Propriétés physiques et chimiques.

- a) Apparence :
Forme : liquide
Couleur : blanc
- b) Odeur : inodore.
- c) Seuil olfactif : néant.
- d) Ph 8.2 (20°C)
- e) Point de fusion : non disponible.
- f) Point initial d'ébullition : 100°C
- g) Point éclair : sans objet.
- h) Taux d'évaporation : 1190mol/s/m² (20°C)
- i) Inflammabilité : aucune.
- j) Limites d'explosivité : inférieure, sans objet, supérieure, sans objet.

- k) Tension de vapeur : 23,4mbar (20°C).
- l) Densité de vapeur : 0.590 kg/m³ (pression 1bar)
- m) Densité relative : 1.12 Kg/litre (20°C)
- n) Solubilité dans l'eau : totale (20°C)
- o) Coefficient de partage n-octanol/eau : sans objet.
- p) Température d'auto-inflammation : néant.
- q) Température de décomposition : néant.
- r) Viscosité : 0,001271 Kg/m.s (20°C)

10. Stabilité et réactivité.

- a) Réactivité : aucune réactivité.
- b) Stabilité chimique : totale.
- c) Risque de réactions dangereuses : néant.
- d) Conditions à éviter : néant.
- e) Matériaux incompatibles : métaux.
- f) Produits de décomposition dangereux : aucune information disponible.

11. Données toxicologiques.

- a) Description complète des effets toxiques pour la santé :
En cas de projection oculaire, irritation légère.
En cas d'ingestion, possible irritation des muqueuses de la bouche et de la gorge, de l'œsophage et du tube digestif.
- b) Voies d'expositions probables :
Respiratoire : non toxique.
Cutanée : non toxique.
Oculaire : irritation légère.
- c) Les symptômes :
Projection oculaire : gêne, picotements, larmes.
Ingestion : irritation des muqueuses.
- d) Effets retardés et immédiats ainsi que les effets chroniques dus à une exposition à court et long terme : néant.
- e) Valeurs numériques de toxicité telles que les estimations de toxicité aiguës : non disponibles.

12. Données écologiques.

- a) Ecotoxicologie : néant.
- b) Persistance et dégradation : dégradable à plus de 97%
- c) Potentiel de bioaccumulation : non disponible.
- d) Mobilité dans le sol : non disponible.
- e) Autres effets nocifs : néant.

13. Données sur l'élimination du produit.

Peu de résidus chimiques, aucune incidence connue sur l'environnement.

Emballages : les récipients doivent être rincés et éliminés comme déchets ménagers ou bien être recyclés.

14. Informations relatives au transport.

- a) Numéro U.N. : aucun.
- b) Désignation officielle de transport O.N.U. : aucune.
- c) Classe de danger relative au transport : néant.
- d) Groupe d'emballage : néant.
- e) Dangers environnementaux : néant.
- f) Transport en vrac : néant.
- g) Précautions spéciales : néant.

15. Informations sur la réglementation.

Etiquetage selon les directives SGH.

16. Fiche de sécurité réalisée le jeudi 06 octobre 2011 dans sa version 2.0

Motif de modification : mise en conformité des directives SGH.

Annule et remplace les précédentes versions.

Les indications données sur la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis-à-vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE EST CONFORME A LA NORME INTERNATIONALE ISO 11014-1. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

REACH, SVHC, AND CLP CONFIRMATION

Pour la totalité des ingrédients composant le minéralisant F2.

Nombre de pages : 4

Fin du document.